



Assemblée générale

Distr. générale
29 janvier 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 143 a) de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations
de maintien de la paix des Nations Unies : Financement des opérations
de maintien de la paix des Nations Unies**

Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport les prévisions de dépenses au titre du fonctionnement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, qui s'élèvent à 7 783 800 dollars.

Cinquante-huit pour cent des ressources prévues seront consacrées aux dépenses afférentes au personnel civil et 42 % aux dépenses opérationnelles. Moins de 1 % des ressources ont trait à d'autres programmes.

Les mesures que devra prendre l'Assemblée générale sont énoncées au paragraphe 19 du présent rapport.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général	1–3	3
II. Énoncé de mission	4–5	4
III. Moyens nécessaires	6–7	4
IV. Contributions du gouvernement hôte au titre du Mémorandum d'accord	8	5
V. Administration financière	9	5
VI. Effectifs nécessaires	10–11	6
VII. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	12–18	8
VIII. Mesures que doit prendre l'Assemblée générale	19	9
Annexes		
I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		
A. État récapitulatif		10
B. Répartition des dépenses par grande catégorie		11
C. Explications supplémentaires		12
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 20 juin 2000 : analyse		
A. Coûts standard et coûts propres à la mission		15
B. Répartition des dépenses par type de paramètre budgétaire (coûts standard et coûts propres à la mission)		19
C. Dépenses non renouvelables		20
D. Liste des fonctions faisant l'objet d'une proposition de création de poste, au 1er juillet 1999		23
III. Application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne et du Comité des commissaires aux comptes		25
IV. Organigramme		26

I. Aperçu général

1. On trouvera dans le présent rapport les prévisions de dépenses au titre du fonctionnement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, qui s'élèvent à 7 783 800 dollars.

2. Les ressources prévues pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 représentent une augmentation de 9 % (642 000 dollars) par rapport aux crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Cette augmentation traduit un relèvement de 14,6 % des dépenses de personnel civil et de 2,3 % des dépenses opérationnelles. Elle est partiellement compensée par une baisse de 20 % des ressources prévues pour autres programmes.

Tableau 1
Ressources financières
(Milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses 1997-1998	Montant réparti 1998-1999	Prévisions de dépenses 1999-2000	Augmentation/ réduction proposée par rapport à 1998-1999	
				Montant	Pourcentage
Personnel civil	3 984,1	3 967,2	4 547,4	580,2	14,6
Dépenses opérationnelles	2 641,0	3 124,6	3 196,4	71,8	2,3
Autres programmes	37,9	50,0	40,0	(10,0)	(20,0)
Total des ressources	6 663,0^a	7 141,8	7 783,8	642,0	9,0

^a Aux fins de comparaison, ce chiffre ne tient pas compte des dépenses non renouvelables au titre du projet de mise à jour de l'inventaire, d'un montant de 4 207 500 dollars.

Tableau 2
Ressources humaines

Personnel militaire et civil	Effectifs déployés 1997-1998	Effectifs prévus 1998-1999	Effectifs budgétisés 1999-2000	Augmentation/ré duction par rapport à 1998-1999	
				Montant	Pourcentage
Personnel international	16,0	20,0	20,0	0,0	0,0
Personnel local	20,0	28,0	83,0	55,0 ^a	

^a Transformation de postes au titre du personnel temporaire.

3. Les mesures que devra prendre l'Assemblée générale sont les suivantes :

a) Approuver les prévisions de dépenses de fonctionnement de la Base pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, qui s'élèvent à 7 783 800 dollars;

b) Décider de porter en ressources pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 le solde inutilisé de 1 373 600 dollars, comme proposé au paragraphe 25 du rapport du Secrétaire général (A/53/776), et de répartir le solde de 6 410 200 dollars entre les opérations de maintien de la paix qui seront en cours durant la période considérée, au prorata du budget de chacune, afin d'assurer le financement de la Base pendant ladite période.

II. Énoncé de mission

4. La Base de soutien logistique fonctionne depuis la fin de 1994 en vertu d'un arrangement avec le Gouvernement italien qui l'exempte du paiement de loyer. Le Mémoire

d'accord permettant à l'Organisation des Nations Unies d'utiliser ces locaux a été signé par le Secrétaire général et le Gouvernement italien le 23 novembre 1994.

5. Le rôle de la Base consiste à :

a) Accroître l'efficacité des opérations, en maintenant en bon état les biens réutilisables des missions liquidées, lorsque cela est économique. Ces biens sont disponibles pour l'approvisionnement initial de nouvelles missions ou pour la poursuite de missions existantes;

b) Faciliter la mise en oeuvre des missions en maintenant prêts à l'emploi deux lots d'équipement de départ, le but étant de fournir les moyens de base nécessaires pour un effectif pouvant atteindre 100 personnes, pour une période de trois mois au plus et dans des conditions de dénuement total, n'importe où dans le monde;

c) Servir de centre de liaison pour les communications par satellite entre le Siège des Nations Unies et les opérations de maintien de la paix en Asie centrale, au Moyen-Orient et dans l'ex-Yougoslavie.

III. Moyens nécessaires

6. La Base de soutien logistique continuera à exercer ses fonctions qui consistent à assurer l'entretien des lots d'équipement de départ, mettre en état, réparer et stocker du matériel réutilisable des missions achevées et assurer les liaisons par satellite entre le Siège de l'ONU et les opérations de maintien de la paix.

7. Pour ce faire, la Base s'est fixé les objectifs suivants en vue d'accroître son efficacité et d'être mieux préparée et plus apte à s'acquitter de ses obligations opérationnelles :

a) Continuer à réformer et à éliminer les biens hors d'usage ou qui ne répondent plus aux besoins de l'Organisation des Nations Unies;

b) Céder le matériel et les véhicules hors d'usage ou excédentaires en temps voulu par appel d'offres ou vente aux enchères;

c) Dresser un inventaire précis de tous les avoirs de la Base de soutien logistique des Nations Unies et de la Division de l'administration et de la logistique des missions, y compris les lots d'équipement de départ, en appliquant le Système de contrôle des avoirs sur le terrain;

d) Accroître la capacité de déploiement rapide de la Base de soutien logistique en fournissant les meilleurs services possibles non seulement aux nouvelles missions de maintien de la paix mais aussi en vue de renforcer le soutien logistique aux missions en cours en traitant avec diligence les bons de commande comme suit : procédures pour les besoins opérationnels immédiats en 24 heures, demandes d'urgence en sept jours et demandes ordinaires de 15 à 21 jours;

e) Accroître l'appui fourni aux missions de maintien de la paix en matière de communication et de traitement électronique des données en améliorant la transmission des données, en assurant un plus grand accès à Internet et en servant de point de liaison descendante pour le système de suivi et de contrôle de la sécurité des vols;

f) Maintenir la Base dans le meilleur état de préparation, de sécurité et de propreté possible;

g) Améliorer la qualité générale des services d'entretien et de réparation des matériaux, du matériel et de l'équipement à la Base. Élaborer le plan de stockage des biens non durables et les procédures comptables;

f) Améliorer le cadre de travail et favoriser l'esprit d'équipe de sorte que tous les fonctionnaires comprennent la corrélation entre leurs activités et les effets qu'ont ces activités sur le lieu de travail et sur les autres fonctionnaires;

i) Former toutes les catégories de personnel de la Base de soutien logistique, maintenir des structures de formation appropriées pour le personnel de maintien de la paix et tirer davantage parti des programmes de formation du Siège de l'ONU;

j) Améliorer le fonctionnement général et l'efficacité de la Base tout en réduisant les coûts;

k) Continuer à améliorer les opérations de la Base en définissant les types et les quantités de matériel qu'elle doit conserver, les remises en état à entreprendre et les services à fournir aux missions de maintien de la paix.

IV. Contributions du gouvernement hôte au titre du Mémorandum d'accord

8. Le Gouvernement italien a fourni 24 226 mètres carrés de locaux pour bureaux et entrepôts. La valeur comptable de cette contribution n'a pas été déterminée.

V. Administration financière

A. Dépenses approuvées pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1999

État récapitulatif des ressources

(Dollars des États-Unis)

1. Ressources ^{a b}	
Du début au 30 juin 1999	25 759 900
2. Dépenses ^{b c}	
Du début au 30 juin 1999	22 360 500
Total, rubrique 1 moins 2	3 399 400
3. Solde inutilisé reporté aux périodes suivantes	
1er juillet 1996-30 juin 1997	2 025 800
Total, solde inutilisé, (rubrique 1 moins rubrique 2 moins rubrique 3)	1 373 600

^a Avant le 1er juillet 1996, la Base de soutien logistique était financée de manière ponctuelle.

^b Y compris les contributions volontaires en nature.

^c Y compris les dépenses prévues pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

1. Contributions volontaires

(Dollars des États-Unis)

<i>Gouvernement</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur</i>
Italie (du début au 30 juin 1999)	Services de 35 militaires (non budgétisés)	400 700
Italie (du 1er juillet au 30 juin 1999)	Services de 2 militaires (jusqu'au 15 août 1998) (non budgétisés)	7 500

2. Fonds d'affectation spéciale

9. Il n'a pas été établi de fonds d'affectation spéciale pour financer la Base de soutien logistique des Nations Unies.

VI. Effectifs nécessaires**A. Modifications du tableau d'effectifs**

10. L'effectif actuel de la Base de soutien logistique est de 20 fonctionnaires internationaux (10 administrateurs et 10 agents du Service mobile) et 28 agents locaux. En outre, 55 postes sont financés au titre du personnel temporaire comme indiqué dans le budget pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 (A/52/858). Étant donné que les fonctions accomplies par ce personnel ont un caractère permanent, il est proposé de régulariser ces postes. Ces fonctions sont décrites dans la section D de l'annexe II du rapport. Cette régularisation porterait le nombre d'agents locaux de 28 à 83 et n'aurait pas d'incidences financières supplémentaires. On trouvera ci-après la répartition des postes par bureau.

B. Effectifs actuels et proposés

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>				<i>Personnel local</i>	<i>Personnel contractuel</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total général		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total</i>	<i>Service mobile</i>	<i>1re classe</i>	<i>Autres classes</i>					<i>Service de sécurité</i>	<i>Total</i>
Administration																		
Bureau du Chef de l'administration																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	-	-	-	-	1	-	-	3
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	-	-	-	-	1	-	-	3
Administration																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	3	-	4	1	-	-	-	1	10	-	-	15
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	3	-	4	1	-	-	-	1	17	-	-	22
Services techniques																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	3	1	4	9	-	-	-	9	17	-	-	30
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	3	1	4	9	-	-	-	9	65	-	-	78
Total																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	1	6	2	10	10	-	-	-	10	28	-	-	48
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	1	6	2	10	10	-	-	-	10	83	-	-	103

C. Personnel temporaire nécessaire

11. Un montant réduit de 327 300 dollars est demandé au titre du personnel temporaire (soit 144 personnes/mois d'agent local) pour couvrir les besoins en personnel supplémentaire pendant les périodes d'activité intense à la Base de soutien logistique.

VII. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

12. Le montant total des dépenses prévues pour le fonctionnement de la Base pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 est estimé à 7 783 800 dollars. Environ 28 % de ce montant ont été calculés sur la base des coûts standard indiqués dans le manuel des coûts et ratios standard. Le pourcentage restant (72 %) concerne les dépenses propres à la mission et d'autres rubriques ne correspondant pas aux coûts standard, soit 26 objets de dépenses, dont 18 pour lesquels il n'existe pas de coût standard. Les dépenses propres à la mission, y compris les rubriques ne correspondant pas aux paramètres de calcul des coûts standard, sont détaillées dans la section A de l'annexe II.

13. Les prévisions de dépenses sont présentées dans l'annexe I et représentent une augmentation de 9 % (soit un montant brut de 642 000 dollars) par rapport aux crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. La raison en est essentiellement la modification des coûts standard pour le personnel international ainsi que l'augmentation des moyens nécessaires au titre des locaux, des transmissions et du matériel divers. Cette augmentation est contrebalancée par une réduction des dépenses au titre des transports, des fournitures et services divers et de la formation.

14. Les prévisions ventilées par objet de dépenses pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 figurent dans la colonne 1 de l'annexe I. Les crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/1 B du 26 juin 1998, figurent dans la colonne 2. Les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 figurent dans la colonne 3. On trouvera les montants prévus au titre des dépenses non renouvelables dans la colonne 4. La section B de l'annexe I fait apparaître la répartition des dépenses par catégorie; des explications supplémentaires sur les prévisions de dépenses sont données dans la section C.

15. Les explications supplémentaires sur les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 ont trait aux propositions concernant les dépenses non renouvelables ainsi qu'à celles concernant les ressources renouvelables pour lesquelles les montants demandés sont supérieurs de 10 % ou de 100 000 dollars aux montants prévus pour la rubrique concernée dans le budget précédent. Les prévisions de dépenses sont analysées dans les sections A, B et C de l'annexe II. La section A porte sur les coûts standard et les dépenses renouvelables propres à la mission. La répartition des dépenses par type de paramètre budgétaire (coûts standard et coûts propres à la mission) figure dans la section B tandis que les dépenses non renouvelables sont présentées dans la section C. Une liste des titres fonctionnels qu'il est proposé de transformer figure dans la section D de l'annexe II.

16. Tous les moyens et opérations informatisés de maintien de la paix de chaque mission ont fait l'objet d'un examen qui a pris fin en 1998 et qui visait à les rendre conformes aux exigences du passage à l'an 2000. Vu le résultat de cet examen et la priorité accordée à cette question, des mesures ont été immédiatement prises pour remplacer maintenant la plupart des éléments non compatibles recensés, le but étant de faire en sorte que du matériel et du logiciel adaptés pour le passage à l'an 2000 soient installés et opérationnels avant le

31 décembre 1999. Le coût de remplacement du matériel et du logiciel non compatibles, l'amélioration et l'introduction de nouveaux systèmes et la formation du personnel sont essentiellement financés par des montants déjà prévus au budget à cet effet ainsi que par la réaffectation d'autres ressources des budgets approuvés pour chaque mission de maintien de la paix pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

17. Dans le cas de la Base de soutien logistique, seule une partie du coût de remplacement du matériel et du logiciel pourrait être couverte par le budget approuvé pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Le solde est actuellement demandé dans le cadre des prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 au titre des dépenses non renouvelables.

18. Dans son rapport du 12 mai 1998 (A/52/897), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires n'a pas fait de recommandations qui appellent une décision du Secrétaire général.

VIII. Mesures que doit prendre l'Assemblée générale

19. Les mesures que doit prendre l'Assemblée générale sont les suivantes :

a) Approuver les prévisions de dépenses d'un montant de 7 783 800 dollars au titre du fonctionnement de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000;

b) Décider de porter en ressources pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 le solde inutilisé de 1 373 600 dollars, comme proposé au paragraphe 25 du rapport du Secrétaire général (A/53/776), et de répartir le solde de 6 410 200 dollars au prorata des budgets des opérations de maintien de la paix en vigueur en vue d'assurer le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000.

Annexe I

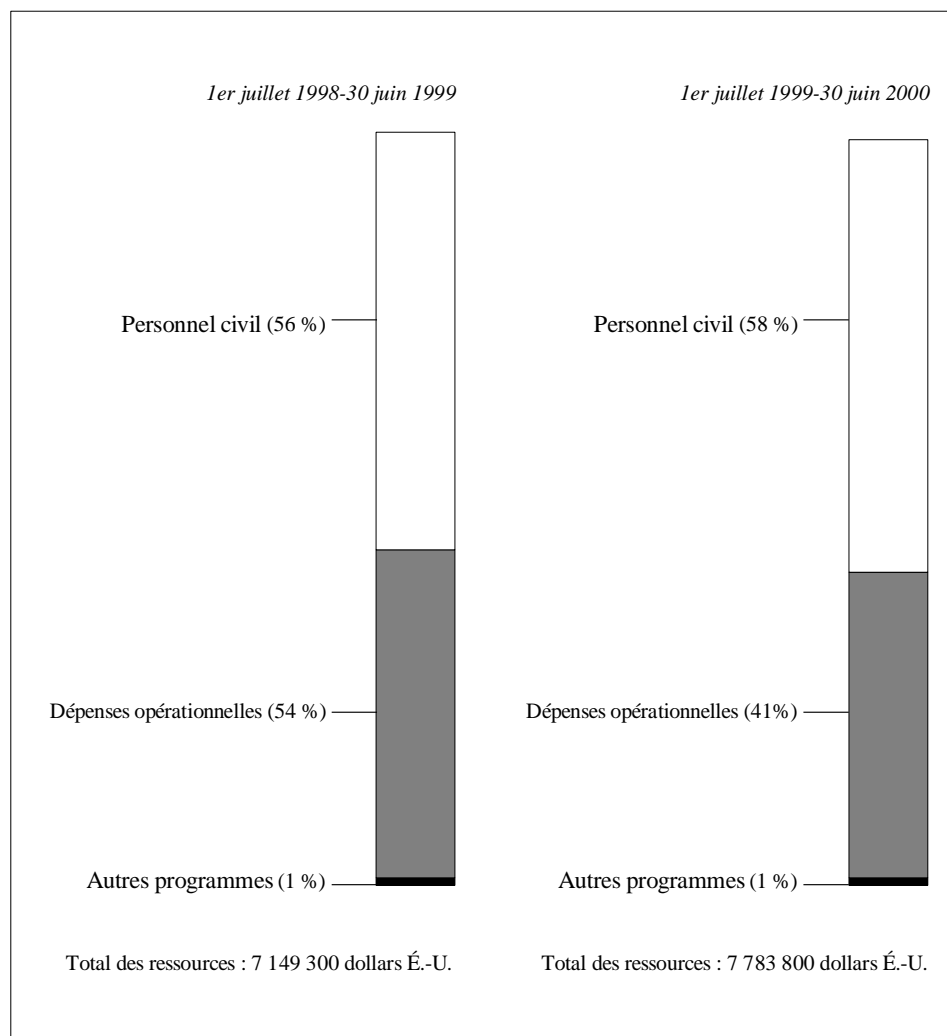
Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1997- 30 juin 1999	1er juillet 1997- 30 juin 1999	1er juillet 1999-30 juin 2000	
	Dépenses ^a	Montants répartis ^b	Montant total prévu	Dépenses prévues non renouvelables
I. Personnel civil				
Personnel international et personnel local	3 984,1	3 967,2	4 547,4	–
Total, catégorie I	3 984,1	3 967,2	4 547,4	–
II. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	972,2	476,0	834,8	333,0
2. Transports	407,6	1 063,6	602,7	329,0
3. Transmissions	297,4	320,7	390,9	115,0
4. Matériel divers	442,3	353,0	665,8	405,1
5. Fournitures et services	379,1	871,3	657,2	–
6. Fret aérien et de surface	142,4	40,0	45,0	–
Total, catégorie II	2 641,0	3 124,6	3 196,4	1 182,1
III. Autres programmes				
Programmes de formation	37,9	50,0	40,0	–
Total, catégorie III	37,9	50,0	40,0	–
Total, catégories I à III	6 663,0	7 141,8	7 783,8	1 182,1
IV. Contributions volontaires en nature budgétisées	–	–	–	–
Total net	6 663,0	7 141,8	7 783,8	1 182,1
V. Contributions volontaires en nature non budgétisées	60,0	7,5	–	–
Total des ressources	6 723,0	7 149,3	7 783,8	1 182,1

^a Chiffres figurant dans l'annexe II du rapport sur l'exécution du budget (A/53/776).^b Voir résolution 52/1 B de l'Assemblée générale du 26 juin 1998.

B. Répartition des dépenses par grande catégorie^a

^a Les composantes ayant été arrondies, le total peut ne pas être égal à 100.

C. Explications supplémentaires

Personnel civil

Montant réparti : 3 967 200 dollars; prévisions de dépenses : 4 547 400 dollars; écart : 580 200 dollars

1. Les prévisions de dépenses au titre des traitements du personnel international et du personnel local ont été calculées pour un effectif de 20 fonctionnaires internationaux (10 administrateurs et 10 agents du Service mobile) et de 83 agents locaux. Les traitements et les dépenses communes du personnel au titre du personnel international ont été calculés sur la base des taux standard et ceux du personnel local sur la base du barème établi pour le lieu d'affectation. Il n'a pas été tenu compte des postes vacants.
2. Des dépenses sont également prévues au titre du personnel temporaire pour un total de 144 mois/personne en vue de faire face au surcroît d'activité à la Base de soutien logistique à Brindisi (Italie).
3. Les montants prévus permettront également de couvrir les frais de deux voyages que doit effectuer le chef de l'administration à New York (50 800 dollars) pour participer à l'examen du budget et à des réunions du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires; de quatre voyages aller retour de fonctionnaires de la Base à Rome en vue de participer à des réunions avec des représentants du gouvernement et d'autres organismes des Nations Unies; des voyages d'autres fonctionnaires en vue du renouvellement des visas, des passeports et des autorisations; de deux voyages aller retour du personnel de la Division de l'administration et de la logistique des missions à Brindisi en vue de l'examen de la gestion et de la coordination des activités logistiques; et du voyage d'un vérificateur interne des comptes pour une période de 21 jours.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 3 124 600 dollars; prévisions de dépenses : 3 196 400 dollars; écart : 71 800 dollars

4. Le montant prévu (3 196 400 dollars) comprend les dépenses non renouvelables qui s'élèvent à 1 182 100 dollars.
5. L'augmentation de 71 800 dollars enregistrée à cette rubrique résulte d'une augmentation de 746 800 dollars des dépenses au titre des locaux et hébergement (358 800 dollars), des transmissions (70 200 dollars), du matériel divers (312 800 dollars), et du fret aérien et de surface (5 000 dollars), contrebalancée par une baisse de 675 000 dollars des dépenses au titre du transport (460 900 dollars) et des fournitures et services (214 100 dollars).

Locaux/hébergement

6. Au titre du Mémoire d'accord, la Base de soutien logistique des Nations Unies est tenue de maintenir les locaux en bon état. L'augmentation de 358 800 dollars enregistrée à cette rubrique permettra à la Base d'exécuter plusieurs projets en suspens. Des dépenses non renouvelables d'un montant de 268 000 dollars sont prévues pour la réparation du sol de divers bâtiments, des routes d'accès et des aires de stockage et de stationnement ainsi que pour l'installation d'un tunnel de désablage. Des dépenses non renouvelables d'un montant de 65 000 dollars sont également prévues pour l'installation d'un nouveau transformateur

et le paiement d'un droit unique de connexion en vue de permettre à la Base de disposer de son propre système d'alimentation en électricité.

7. Le montant prévu comprend également des frais d'entretien périodique qui doivent permettre de peindre l'intérieur et l'extérieur de bureaux, d'entrepôts et d'ateliers, soit une surface de 5 781 m² (75 500 dollars), de remettre en état une surface gravillonnée de 8 920 m² (26 800 dollars), de réparer le revêtement en béton et en bitume d'aires de stockage et de stationnement d'une superficie de 2 590 m² (25 000 dollars) et de peindre les structures d'acier (75 000 dollars).

Transports

8. La baisse de 460 900 dollars enregistrée au titre de cette rubrique résulte essentiellement du fait que les prévisions de la période précédente comprenaient l'achat de 35 véhicules en vue de constituer deux lots d'équipements de départ. Il est prévu dans le présent budget des dépenses non renouvelables d'un montant de 329 000 dollars pour l'achat de trois véhicules légers de transport logistique, d'une rampe de chargement d'avions afin d'assurer sans risque le chargement et le déchargement des avions à la Base et d'un chariot élévateur trilatéral électrique à fourche d'une capacité de 1 500 kilogrammes pouvant être manoeuvré dans un espace réduit. Les véhicules vont remplacer les cinq camionnettes qui seront mises au rebut. La rampe de chargement permettra de se conformer aux règlements de sécurité. La Base a fourni des services d'entretien pour 28 sorties d'avions de tout type et de toute capacité d'emport entre le 20 février et le 21 septembre 1998 et assuré l'expédition de 4 376 tonnes de matériel d'une valeur de 6 millions de dollars. Le chariot élévateur est nécessaire pour accroître l'efficacité et la sécurité des opérations. On trouvera des renseignements détaillés dans la section C de l'annexe II.

Transmissions

9. Des dépenses non renouvelables d'un montant de 95 000 dollars sont prévues au titre de l'amélioration de la liaison hertzienne en vue d'appuyer plus efficacement les programmes d'application utilisant des logiciels plus récents et de rénover les systèmes de téléphone et de facturation afin de se conformer aux exigences du passage à l'an 2000. Des dépenses non renouvelables d'un montant de 20 000 dollars sont également prévues au titre du matériel d'atelier et d'essais. On trouvera la ventilation détaillée dans la section C de l'annexe II.

Matériel divers

10. Des ressources sont prévues au titre de cette rubrique pour remplacer le matériel vétuste et endommagé et pour renforcer la sécurité des opérations. Des détails sont fournis dans la section C de l'annexe II.

11. Des dépenses non renouvelables sont prévues pour remplacer les accessoires endommagés, dont la plupart ont été prélevés sur le stock d'anciennes missions, ainsi que les photocopieuses vétustes du Groupe du contrôle du matériel et du Groupe du contrôle des mouvements par deux grosses photocopieuses. Le remplacement des photocopieuses facilitera la production de rapports et de documents relatifs au contrôle des stocks, ainsi qu'aux opérations de dédouanement et de transport maritime.

12. Des dépenses renouvelables sont également prévues au titre de l'amélioration du réseau et du matériel nécessaire pour renforcer le réseau local de la Base, des système de paie de réserve et des services Internet.

13. Des ressources sont également prévues au titre du matériel divers, notamment du matériel d'extraction des gaz d'échappement afin de respecter les normes en matière de santé

et de sécurité dans les endroits fermés où les groupes électrogènes sont mis à l'essai, du matériel électrique d'essai tel que les compteurs de moteurs et d'alternateurs, du matériel de contrôle des moteurs à l'usage de l'atelier diesel ainsi que des balances et bascules pour peser les camions-remorques et les palettes d'avions en vue d'assurer la précision des tonnages portés sur les manifestes.

Fournitures et services

14. La réduction de 214 100 dollars enregistrée à cette rubrique tient essentiellement à une baisse des ressources nécessaires au titre des services contractuels et des fournitures diverses. Dans le premier cas, la baisse du montant prévu résulte d'une réduction des articles nécessitant des réparations tandis que dans le deuxième cas, elle résulte de la suppression des dépenses non renouvelables au titre de la constitution de deux lots d'équipement de départ prévus pendant la période précédente, ainsi que de la réduction des dépenses afférentes au matériel de rayonnage, d'emballage et de sécurité.

Fret aérien et de surface

15. L'augmentation enregistrée à cette rubrique résulte du fait qu'il est prévu un montant de 5 000 dollars pour la prise en charge des expéditions outre le montant de 15 000 dollars prévus pour les services de messagerie en vue de la livraison de colis et du courrier urgent et de la conclusion d'un contrat de services de dédouanement englobant les frais de manutention et de transport (25 000 dollars).

Autres programmes

Montant réparti : 50 000 dollars; prévisions : 40 000 dollars; écart : 10 000 dollars

Formation

16. Un montant de 40 000 dollars est prévu pour la formation du personnel international et du personnel local en service dans les ateliers des fabricants ou à la Base de soutien logistique afin de les familiariser avec les techniques de pointe dans les domaines des transmissions, du transport, du génie et de la logistique. Ces prévisions comprennent l'indemnité journalière de subsistance, les frais de voyage et les frais d'inscription aux cours.

Annexe II

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse

A. Coûts standard et coûts propres à la mission

(En dollars des États-Unis)

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
1. Personnel civil							
Personnel international	20	20					
Personnel local	28	83					Il est prévu de transformer des postes au titre du personnel temporaire.
2. Personnel local							
Traitements nets	1 553		a		1 815		Sur la base de la catégorie G-4, échelon V du barème des salaires, à compter du 1er janvier 1998. Taux de change : 1 669,54 livres pour 1 dollar É.-U.
Dépenses communes de personnel	621		a		726		40 % du traitement.
3. Personnel temporaire	55	12	a		2 273		Personnel nécessaire pendant la période d'activité intense.
4. Autres frais de voyage	50 800		a			50 800	
5. Locaux							
Aménagement et rénovation de locaux	170 000		a			268 000	Le nombre de projets prévus a augmenté.
Fournitures d'entretien	220 000			10 % du loyer		220 000	
Services d'entretien	–			10 % du loyer		202 300	Y compris le coût de l'échafaudage, des outils spéciaux et du matériel.
6. Services collectifs de distribution							
Électricité	5 000		a		5 292		Ajustements opérés sur la base des consommations effectives.
Eau	292		a		250		
Égouts	542		a		83		
Combustible	1 000		a		1 000		
Carburant de groupes électrogènes	333		a		–		Montant prévu à la rubrique «carburant et lubrifiants».
7. Véhicules							
Nombre de véhicules particuliers	26	23					
Nombre de véhicules spécialisés	24	27					
Nombre de remorques	2	2					
8. Location de véhicules	2 100		a		1 667		Il faudra louer moins de véhicules.
9. Pièces de rechange, réparations et entretien (par véhicule)							

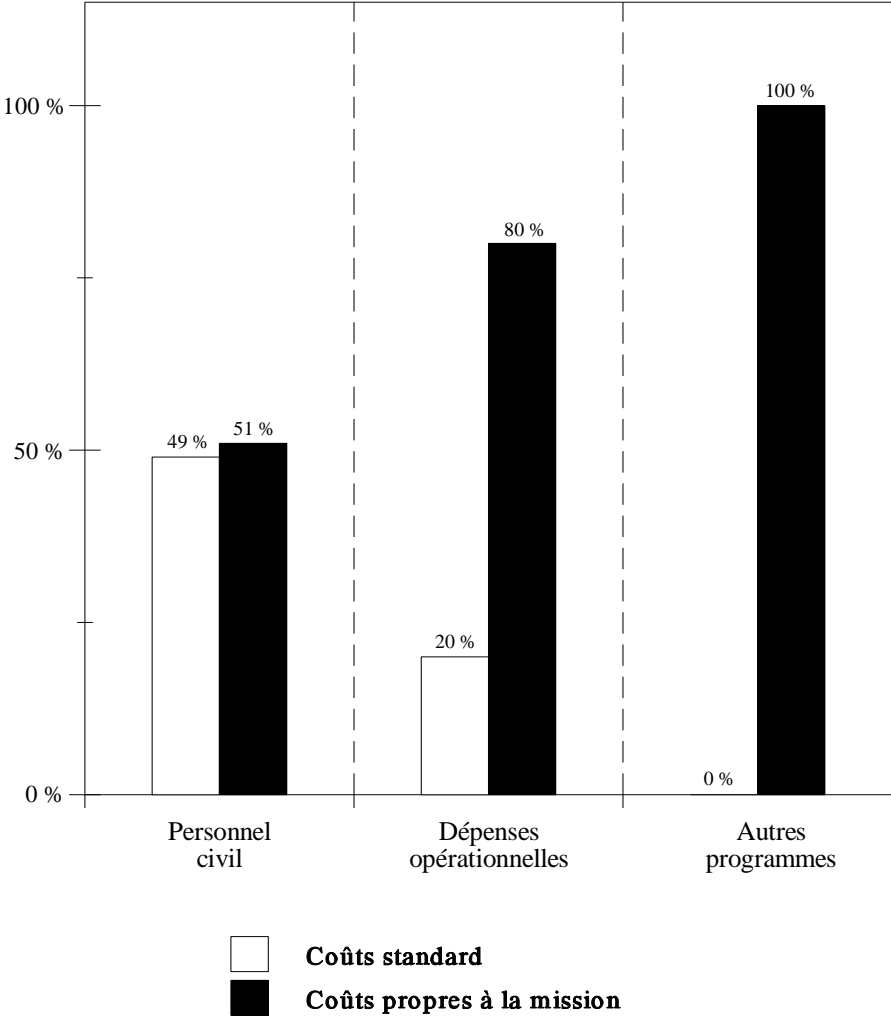
Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses		Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel Coût annuel	
Parc de la Base de soutien logistique	82,75		550		82,75	Ces chiffres ne comprennent que le coût des pièces de rechange; la main-d'oeuvre est prévue au titre des services contractuels.
Réserve	993					135 Coût pour 150 véhicules.
10. Essence (par véhicule)						
Véhicules légers	1,33		a	1,14		
Véhicules moyens	1,75		a	1,50		L'essence coûte 30 cents au lieu de 35 cents le litre.
Véhicules lourds	2,28		a	1,95		
Véhicules du génie	1,77		a	2,10		Ajustements opérés sur la base des dépenses antérieures.
Véhicules de départ	–		a		6,54	Dépenses d'entretien, y compris le coût de l'essence, des huiles et lubrifiants.
Véhicules de réserve	17		a		8,38	
Groupes électrogènes						
Base de soutien logistique	21		a		25	
Réserve	5,83		a		6,96	
11. Assurance (par véhicule)						Prime demandée pour l'assurance tous risques et l'assurance locale.
Assurance tous risques	57		550		60	
Assurance automobile locale	942		a		942	
12. Pièces de rechange et fournitures (transmissions)						Chiffres réduits pour la conservation du matériel.
Base de soutien logistique	174 700		a		178 400	
Matériel de réserve	20 000		a		7 500	
Lot d'équipement de départ	40 000		a		15 000	
13. Communications par réseaux commerciaux						Ajustements opérés en fonction des dépenses antérieures et de l'augmentation du nombre de téléphones cellulaires.
Valise et courrier	2 083		a		1 167	
Téléphone	1 667		a		2 708	
Liaison numérique	833		a		833	
Téléphones cellulaires	500		a		1 042	
Service Internet	417		a		500	
14. Pièces de rechange, réparation et entretien du matériel divers	284 000		a			On s'attend à une réduction des travaux de réparation.
Matériel du réseau de la Base de soutien logistique			a		67 700	
Matériel de réserve et matériel de réseaux pour les lots d'équipement de départ			a		20 000	
Matériel de bureau			a		55 500	
Pièces mécaniques, électriques, électroniques et consommables de 780 groupes électrogènes de réserve			a		50 000	
Batterie pour groupes électrogènes			a		37 500	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
Dégraisseurs, gaz réfrigérants, etc.			a			20 000	
Fournitures diverses d'entrepôt			a			10 000	
15. Services de vérification des comptes	14 400		a			28 100	Dépenses afférentes à deux audits devant être réalisés par le Comité des commissaires au compte.
16. Services contractuels							
Inspection et entretien de 46 portes en acier ou en béton	–		a			15 000	Entretien périodique.
Entretien du système de chauffage central de tous les bâtiments	–		a			25 000	Entretien périodique.
Réparations mineures de groupes électrogènes en stock	50 000		a			40 000	
Réparation de conteneurs réfrigérés et de climatiseurs	25 000		a			30 000	Ajustements opérés sur la base des dépenses antérieures.
Certification de conteneurs	22 500		a			5 000	Ajustements opérés sur la base des dépenses antérieures.
Main-d'oeuvre pour l'entretien du parc de véhicules de la Base	114 300		a			114 300	
Entretien du matériel audio/vidéo	25 000		a			25 000	
Entretien des extincteurs	8 000		a			15 000	
Blanchissage des uniformes	–		a			5 000	Nettoyage avant la reconstitution des stocks.
Réparation des appareils et du matériel de bureau en usage ou en stock	45 000		a			30 000	Stocks réduits.
Nettoyage des bâtiments	55 000		a			40 000	Montant réduit sur la base des dépenses antérieures.
Évacuation des déchets	40 000		a			40 000	
Fumigation et dératisation	15 000		a			14 400	
Élimination des déchets dangereux	20 000		a			35 000	Montant réduit sur la base des dépenses antérieures.
Entretien du terrain	12 000		a			12 000	
Traitements préalables au stockage des modules d'hébergement préfabriqués	15 000		a			–	
Réparation de matériel divers	200 000		a			–	Montant prévu à la rubrique ci-dessus.
Dépenses d'administration découlant du Mémoire d'accord	30 000		a			25 000	Certaines dépenses sont prévues à la rubrique «Services collectifs de distribution».
17. Services informatiques	–		a			16 000	Droits de licence annuels.
18. Demandes d'indemnisation et ajustement	–		1			1	
19. Dépenses de représentation	2 000		a			1 200	
20. Autres services divers	20 000						Ajustements opérés sur la base des dépenses antérieures.
Pompiers et ambulances			a			5 000	
Commissions bancaires			a			10 000	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses		Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel Coût annuel	
Publicité			a		8 000	
Publications			a		10 000	
21. Papeterie et fournitures de bureau	21		15		20	Dépenses propres à la mission.
22. Assainissement et matériels de nettoyage	4		5		8	Dépenses propres à la mission.
23. Formation	50 000		a		40 000	Participation à des stages de formation chez des fabricants.
24. Abonnement	125		200		167	Y compris les revues techniques.
25. Fournitures diverses						
Matériel d'emballage	80 000		a		60 000	
Fournitures de santé et de sécurité	24 000		a		10 000	
26. Fret aérien et de surface	40 000		a		45 000	Y compris les frais de messagerie et de dédouanement et les dépenses découlant de contrats de manutention portuaire.

^a Il n'existe pas de coût standard pour ce poste de dépenses.

B. Répartition des dépenses par type de paramètre budgétaire (coûts standard et coûts propres à la mission)



C. Dépenses non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4)=(2+3)	(5)	(6)=(4x5)
	<i>Stocks actuels</i>	<i>Quantité à remplacer</i>	<i>Quantité supplémentaire</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
I. Personnel civil						–
II. Dépenses opérationnelles						
1. Locaux/hébergement						
a) Location de locaux						–
b) Aménagement et rénovation de locaux						
Réparation des routes d'accès à deux bâtiments						50,0
Installation du tunnel de dessablage						80,0
Remplacement du revêtement en bitume de l'atelier des groupes électrogènes						50,0
Remplacement du sol en gravier de la station satellite par du bitume						50,0
Réparation du toit des bâtiments 144, 146, 163 et 132						38,0
Total partiel, rubrique 1 b)						268,0
c) Fournitures d'entretien						–
d) Services d'entretien						–
e) Services collectifs de distribution						–
Installation d'un compteur électrique						65,0
f) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués						–
Total, rubrique 1						333,0
2. Transports						
a) Achat de véhicules						
Camions légers de 3,5 tonnes	–		3	3	20,0	60,0
Fret (15 %)						9,0
Rampe de chargement d'avions	–		1	1	200,0	200,0
Élévateur à fourche électrique d'une capacité de 1 500 kilogrammes	–		1	1	60,0	60,0
Total partiel, rubrique 2 a)						329,0
b) Location de véhicules						–
c) Matériel d'atelier						–
d) Pièces de rechange, réparations et entretien						–
e) Carburant et lubrifiants						–
f) Assurance						–
Total, rubrique 2						329,0

	(1)	(2)	(3)	(4)=(2+3)	(5)	(6)=(4x5)
	Stocks actuels	Quantité à remplacer	Quantité supplémentaire	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
3. Transmissions						
a) Éléments complémentaires						
Matériel de transmissions						
Amélioration de la liaison hertzienne	1	1		1	50,0	50,0
Système de téléphone MD110	–	–	4	4	10,0	40,0
Système de facturation	–	–	1	1	5,0	5,0
Total partiel, matériel de transmissions						95,0
Pièces de rechange et fournitures						
Matériel d'atelier et d'essai						
Matériel d'essai de transmission par fibre optique	–	–	1	1	7,5	7,5
Matériel d'essai des services Internet	–	–	1	1	12,5	12,5
Total partiel, matériel d'atelier et d'essai						20,0
Communications par réseaux commerciaux						–
b) Contrat de raccordement au réseau						–
Total, rubrique 3						115,0
4. Matériel divers						
a) Mobilier de bureau						15,0
b) Matériel de bureau						
Grosses photocopieuses	–		2	2	12,5	25,0
c) Matériel informatique						
Système d'identification	–		1	1	17,0	17,0
Amélioration des réseaux	1	1		1	20,0	20,0
Commutateur Ethernet, 10/100 mbps	–		10	10	7,0	70,0
Poste central Ethernet	–		8	8	5,0	40,0
Câble de fibres optiques, 1 000 pieds	–		2	2	2,7	5,4
Nécessaire d'installation de fibres optiques	–		2	2	10,5	21,0
Tableau de connexion de fibres optiques	–		4	4	0,8	3,2
Lecteurs pour système numérique intégré	–		5	5	3,7	18,5
Imprimante de gros calibre	–		10	10	1,5	15,0
Câble de catégorie 5, rouleau de 100 pieds	–		10	10	0,3	3,0
Projecteur à réglage de foyer	–		1	1	7,0	7,0
Total partiel, rubrique 4 c)						220,1
d) Groupes électrogènes						–
e) Matériel d'observation						–
f) Citerne à essence et débitmètre						–
g) Citerne à eau et fosse sceptique						–
h) Matériel médical et dentaire						–
i) Matériel d'hébergement						–
j) Matériel de réfrigération						–
k) Matériel divers						
Matériel d'extraction des gaz d'échappement	–		2	2	15,0	30,0
Essayeur d'allumage pour moteurs	–		1	1	3,0	3,0
Contrôleur de résistance d'isolation	–		1	1	4,0	4,0

	(1)	(2)	(3)	(4)=(2+3)	(5)	(6)=(4x5)
	<i>Stocks actuels</i>	<i>Quantité à remplacer</i>	<i>Quantité supplémentaire</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Mécanisme de bobinage d'alternateur électrique	–		1	1	8,0	8,0
Appareil de vérification des moteurs diesel	–		1	1	30,0	30,0
Appareil d'essai de pompes à injection	–		1	1	10,0	10,0
Bascules mobiles d'une capacité de 35 000 kilogrammes	–		2	2	12,0	24,0
Ponts bascules d'une capacité de 20 000 kilogrammes	–		4	4	6,0	24,0
Ponts bascules d'une capacité de 5 000 kilogrammes	–		4	4	3,0	12,0
Total partiel, rubrique 4 k)						145,0
l) Matériel pour la défense des périmètres						–
m) Pièces de rechange, réparations et entretien						–
n) Matériel d'épuration de l'eau						–
Total, rubrique 4						405,1
5. Fournitures et services						–
6. Fret aérien et de surface						–
Total, catégorie II						1 182,1
III. Autres programmes						–
Total, catégories I à III						1 182,1

D. Liste des fonctions faisant l'objet d'une proposition de création de poste, au 1er juillet 1999

<i>Section/Groupe</i>	<i>Effectif</i>	<i>Nombre de</i>	
		<i>mois-</i>	<i>Fonction</i>
		<i>personne</i>	
Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)	1	12	Commis à l'enregistrement
	1	12	Assistant (services du personnel)
	1	12	Commis aux services du camp
Personnel/voyages	1	12	Commis au personnel
Finances/budget	1	12	Commis aux finances
Achats	1	12	Factures
	1	12	Commis à la passation des commandes
Bureau du Chef de la gestion des contrats, du génie et des services d'entretien	2	24	Magasiniers
	1	12	Dessinateur
	1	12	Métallurgiste
	1	12	Menuisier
	1	12	Plombier
	1	12	Commis à la gestion des données
	1	12	Métallurgiste/conducteur de chariot élévateur
	1	12	Plombier/conducteur de camion
	1	12	Électricien/conducteur de chariot élévateur
	1	12	Mécanicien
	1	12	Maçon/peintre
Entretien des locaux de réparation des véhicules et entreposage du matériel de transport	2	24	Assistants (transport)
	1	12	Commis aux expéditions
	1	12	Peintre carrossier
Entretien des groupes électrogènes	3	36	Techniciens (groupes électrogènes)
	1	12	Magasinier
	1	12	Commis d'administration
	1	12	Électricien
	1	12	Technicien (réfrigération/climatisation)
TEI – opérations et soutien	1	12	TEI/appui matériel

<i>Section/Groupe</i>	<i>Nombre de</i>	
	<i>Effectif</i>	<i>mois- personne Fonction</i>
Transmissions/TEI/Magasins	2	24 Entretien (transmissions)
Matériel/entretien/entreposage	2	24 Entretien (TEI)
	2	24 Entretien (matériel de bureau)
	1	12 Magasinier
Transmissions – opérations et soutien	1	12 Assistant (transmissions)
Groupe du contrôle du matériel et des stocks/gestion du matériel	2	24 Assistants (contrôle du matériel et des stocks)
	1	12 Contrôle de la gestion des fournitures
	1	12 Assistant (codification)
Contrôle des mouvements/expéditions	1	12 Commis au contrôle des mouvements
	1	12 Commis aux formalités de douane
Entrepôts généraux	1	12 Chef/magasinier
	2	24 Magasiniers
	2	24 Conducteurs de chariot élévateur
	1	12 Commis (magasins)
	2	24 Commis chargé de l'entrée des données
	2	24 Assistant (entrepôts)
Total	55	660

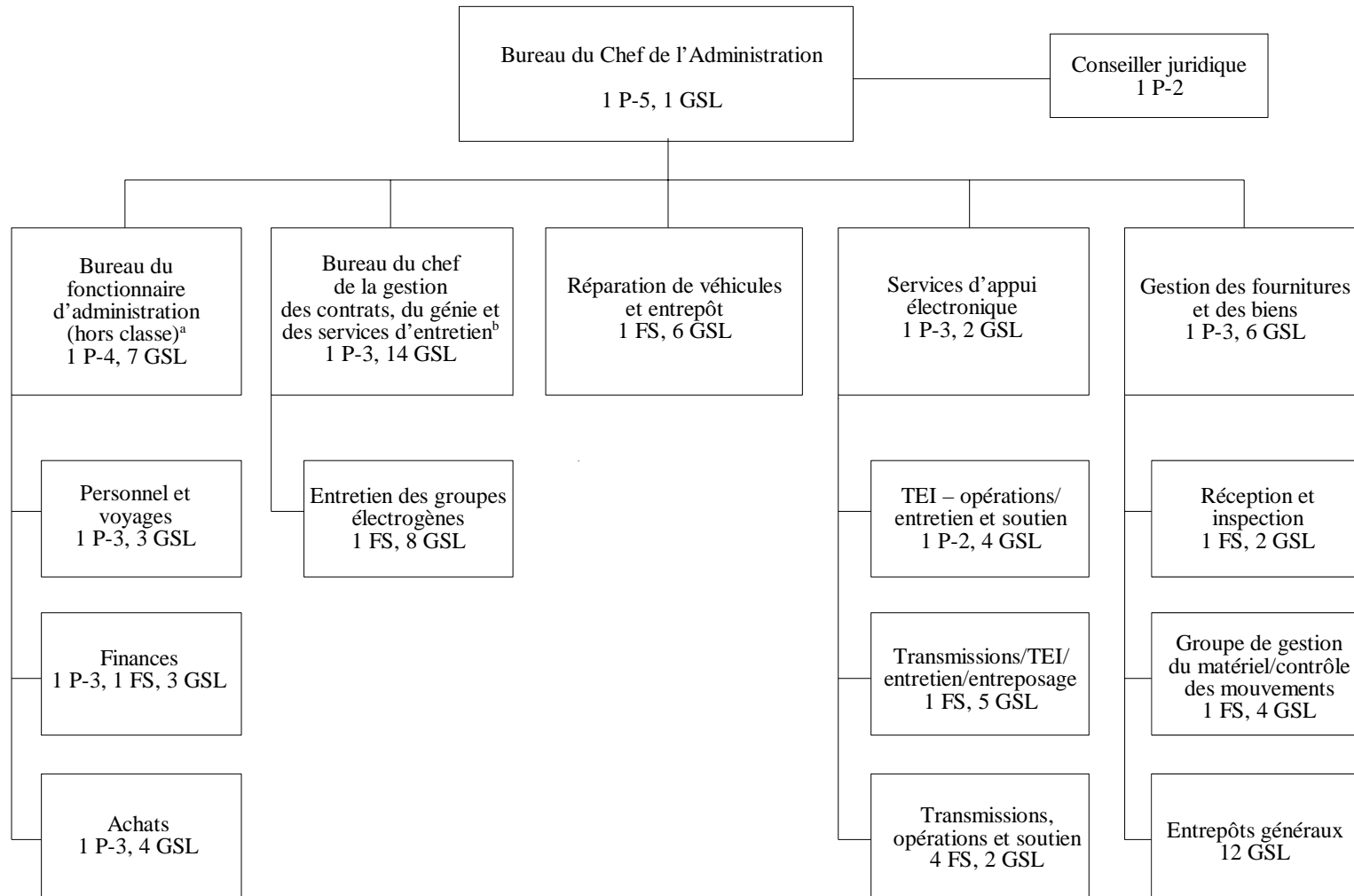
Annexe III

Application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne et du Comité des commissaires aux comptes

Recommandation	Application
<p>A. Bureau des services de contrôle interne (A/52/426)</p> <p>Dans le rapport susmentionné, le Bureau des services de contrôle interne a réitéré les recommandations qu'il avait faites dans son rapport précédent (A/51/803) selon lesquelles la Base de soutien logistique des Nations Unies devrait intensifier les efforts visant à compléter les lots d'équipement de départ, déterminer rapidement, au moyen de vérifications techniques si le matériel peut être utilisé et faire en sorte que seul le matériel susceptible d'être utilisé à l'avenir soit expédié à la Base.</p>	<p>Dans le budget de la Base de soutien logistique pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, des dépenses sont prévues au titre de deux lots d'équipement de départ. Une grande partie du matériel hors d'usage se trouvant à la Base a été évaluée et liquidée au titre du budget de mise à jour de l'inventaire du matériel, et la politique de gestion des avoirs approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/1 a été appliquée.</p>
<p>B. Comité des commissaires aux comptes (A/52/5, vol. II)</p> <p>Le Comité a réitéré la recommandation qu'il a formulée dans son rapport sur l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1995, selon laquelle le Département des opérations de maintien de la paix devrait s'assurer, avant qu'une mission en cours de liquidation ne transfère ses avoirs à une mission en cours, qu'il soit procédé à une évaluation appropriée, de manière à éviter que l'expédition de matériel hors d'usage n'entraîne des frais supplémentaires pour l'Organisation.</p> <p>Le Comité a constaté de nouveau avec inquiétude les retards intervenus dans la gestion des biens qu'il a été décidé de réformer et de liquider; il recommande à l'Administration de régler ces problèmes dans les plus brefs délais.</p>	<p>Comme indiqué ci-dessus, la politique de gestion des avoirs approuvée par l'Assemblée générale est actuellement appliquée.</p> <p>On trouvera dans le rapport sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique pour la période qui a pris fin le 30 juin 1998 des informations sur les progrès accomplis dans la mise à jour de l'inventaire des stocks. En outre, les montants donnant lieu à une délégation de pouvoir aux comités locaux de gestion du matériel ont été révisés : ils passent d'une fourchette de 1 500–6 000 dollars à 1 500–25 000 dollars.</p>

Annexe IV

Organigramme



^a Y compris les services de sécurité, le service de liaison, le service du courrier et de la valise diplomatique et les archives.

^b Y compris le service chargé de l'aménagement et de la réparation des locaux.

